



Mutation fonctionnaire personne reconnu handicapée

Par **zemic**, le **20/08/2016** à **16:47**

Bonjour,

Fonctionnaire et titulaire j'ai demandé une mutation en mai dernier. Reconnu travailleur handicapé avec une carte d'invalidité à plus de 80 %, la commission administrative n'a pas donné suite à ma demande, laissant de côté la loi qui stipule pourtant, une priorité sur les autres.

J'ai fais un recours hiérarchique. Les deux mois arrivent a échéance dans quelques jours. J'ai donc préparé mon recours au tribunal administratif. Cependant je souhaite faire un référé mais quel référé choisir ?

Merci de votre aide.

Par **P.M.**, le **21/08/2016** à **09:11**

Bonjour,

S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique ou même d'un avocat spécialiste...